

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/10/23/2020031600/justel>

Dossier numéro : 2020-10-23/08

Titre

23 OCTOBRE 2020. - Arrêté ministériel établissant la phase de la pandémie de coronavirus dans la politique du logement.(TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 12-11-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 03-11-2020 page : 79025

Entrée en vigueur : 03-11-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2020-11-09/01, art. 2, 002; En vigueur : 12-11-2020>